

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
**CODIFAB** | 2010

---

FÉDÉRATEUR  
 DÉVELOPPEMENT

## MOT DU PRÉSIDENT

### B comme bois, B comme bienvenue.

L'année 2010 est marquée par l'enrichissement du CODIFA de la lettre "B" comme ... bienvenue. À la suite du décret du 1<sup>er</sup> Avril 2009 élargissant les activités du CODIFA aux secteurs de la deuxième transformation du bois, notre comité s'est donc nouvellement intitulé : « Comité de développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois ». Vous lisez donc le premier rapport d'activité du CODIFAB qui réunit les fabricants de Meuble et celles des principales composantes du bois : Structure, Menuiserie, Panneaux et Contreplaqués....

Si notre mission est encadrée par les Pouvoirs Publics, nous sommes clairement gérés par les Professionnels en conformité notamment avec l'arrêté du 14 octobre 2009 nommant les administrateurs dont 2/3 émanent du collège "Professionnels". Ce nouveau Conseil d'Administration est épaulé par trois commissions permanentes (bois, ameublement et finance). Il se compose d'industriels, d'artisans, de personnalités qualifiées et des représentants de l'État. Sa mission est d'arbitrer les nombreuses demandes de financement de projets qui sont soumises au CODIFAB.

Fidèle à notre mission, nous avons, en 2010, continué à travailler sur le long terme et à nous engager dans des actions porteuses d'avenir. L'élargissement de notre activité va permettre au CODIFAB de déployer plus de moyens pour soutenir des projets afin de "booster" le développement des métiers du bois et de l'ameublement. Cet élargissement du périmètre d'action va aussi faciliter notre soutien à des projets encourageant des synergies sur le long terme entre les secteurs de l'ameublement et ceux du bois. Notre ambition pour 2011 sera de rapprocher les acteurs pour favoriser un travail fédérateur.

Ce travail sur le long terme est d'autant plus nécessaire que la crise oblige tous les entrepreneurs à porter le regard sur les objectifs à court terme. En soutenant des conventions avec des écoles de design, en appuyant des projets de R&D, en épaulant des pôles régionaux d'excellence ou en soutenant des missions pour promouvoir nos produits à l'étranger, le CODIFAB, aux travers de ces quelques exemples, justifie plus que jamais son rôle de fédérateur et d'incubateur d'idées pour le développement des industries de l'ameublement et du bois.

Joseph Grange,  
Président du CODIFAB

## CODIFAB, le futur se finance au présent

La mise en œuvre du décret d'Avril 2009 créant le CODIFAB a mobilisé tout le comité professionnel afin qu'il soit opérationnel dans les délais les plus courts. Cela a notamment impliqué la gestion du double de cotisants soit un total de plus de 25 000 entreprises. Au cours de l'année 2010, le CODIFAB aura collecté 15,25 millions d'euros dont plus de 4 millions pour le compte des deux Centres Techniques, le FCBA et le CETIM, partenaires de notre profession. De plus, la DGCIS a octroyé une subvention de 1 million d'euros pour compenser la baisse de la collecte sur la fabrication d'Ameublement en 2009.

L'ensemble des projets financés se sont aussi bien inscrits dans le 3<sup>ème</sup> projet des industries françaises de l'ameublement que dans les cinq axes stratégiques de la filière bois. La ventilation des financements du CODIFAB pour 2010 se répartit de la manière suivante : 28,66% pour la recherche et le développement, 14,20% pour la promotion et les actions de communication; 2,85% pour l'artisanat, 2% pour la formation, 15,30% pour l'internationalisation, 13,83% pour le design et l'innovation, 4,83% pour les études économiques et enfin 5,77% pour les coûts de fonctionnement du Comité et de la collecte.

Dans un contexte évolutif, le Grenelle de l'environnement a engendré le lancement de nombreux chantiers liés aux questions du développement durable. Par le choix des projets financés, le CODIFAB s'est efforcé de transformer ces contraintes réglementaires en de véritables atouts compétitifs. Ceci a impliqué la mise en œuvre de toute une série de recherches et d'études allant de la traçabilité du bois et ses divers essences jusqu'à l'optimisation des produits devant répondre à diverses normes environnementales sans oublier une production respectueuse des normes de pollution et un traitement écologique en fin de vie. Grâce à sa nouvelle mutation, le CODIFAB est en capacité maintenant de fédérer et d'apporter des moyens financiers pour répondre aux demandes du marché et ainsi assurer les conditions d'un développement pérenne des industries du meuble et du bois.

# LE SECTEUR DE L'AMEUBLEMENT

Le CODIFAB finance des actions collectives qui s'inscrivent dans le cadre du 3<sup>ème</sup> Projet des Industries Françaises de l'Ameublement qui s'organise autour de cinq axes stratégiques majeurs pour le mobilier domestique :

- Avoir l'obsession du client final ;
- faciliter l'accès à l'international ;
- accroître la performance des entreprises ;
- développer la collaboration entre acteurs et améliorer l'image du secteur.

En ce qui concerne le mobilier professionnel trois axes guident le choix des financements :

- Rendre les acteurs plus influents ;
- intégrer de nouvelles compétences ;
- développer une expertise du client final.

## AFPIA

**Associations pour la Formation Professionnelle dans les Industries de l'Ameublement**

### *Renforcement des moyens de développement*

L'AFPIA Ouest et Sud-est ont réalisé des investissements immobiliers et en matériels afin de développer l'offre de formation, d'adapter les outils aux exigences des marchés, d'être une référence dans les métiers de l'aménagement de l'habitat et d'intégrer les contraintes environnementales. L'AFPIA Est-Nord pilote la mise en place du pôle ameublement pour réaliser des études de marché, construire un plan d'action régional et mobiliser les entreprises lorraines sur le thème : "Redécouvrir la filière bois". Le CODIFAB a ainsi financé à hauteur de 35,2 % le budget de ces actions.

#### CONTACTS//

AFPIA Adéquation : courtois@mobilier.com  
AFPIA Est-Nord : contact@afpia-estnord.fr  
AFPIA Ouest : accueil@afpiaouest.fr  
AFPIA Sud-Est : info@afpia-sudest.fr

## CETIM

**Centre Technique des Industrie Mécaniques**

### *Environnement et produit innovants*

La commission Mobilier du CETIM a orienté ses efforts en 2010 dans trois directions : la normalisation, l'environnement et l'information sur les produits innovants. La prise en compte

de l'environnement a fait l'objet d'un dossier sur l'écotechnologie et l'efficacité énergétique. Un travail d'information sur la réglementation environnementale et l'évolution des produits de collage et de soudage dans le domaine de l'ameublement a été mené auprès des dirigeants d'entreprise.

CONTACT// [sqr@cetim.fr](mailto:sqr@cetim.fr)

## FCBA

**Forêt Cellulose Bois – Construction Ameublement**

### *Optimisation et innovation des techniques, produits et services plus performants*

Le pôle ameublement du FCBA a travaillé dans 4 directions : Avoir l'obsession du client final notamment dans les domaines de la cuisine, du bureau et concernant les artisans et agenceurs ; faciliter l'accès des entreprises à l'export en travaillant sur la normalisation et en développant des veilles technologiques ; améliorer les performances et la collaboration entre acteurs aux travers d'observatoires, de publication de guides et de diffusion d'informations ; revaloriser l'image du secteur par une politique environnementale offensive en travaillant aussi bien au niveau français qu'europpéen sur l'étiquetage sanitaire, la fin de vie des meubles, l'éco-conception et l'émission de polluants volatils ou de poussière de bois. Le CODIFAB a aussi participé à hauteur de 35 % à des investissements en matériels de laboratoires et à l'acquisition de matériels neufs pour la conduite des actions susmentionnées.

CONTACT// [ameublement@fcb.fr](mailto:ameublement@fcb.fr)

## GEM

**Groupe des Exportateurs de Meubles**

### *Faire connaître et accueillir*

Le GEM a travaillé autour de deux axes en 2010. Le premier est le développement de l'aide à la prospection. Cela s'est concrétisé soit par un soutien du dispositif d'embauche de jeunes Volontaires International en Entreprise (VIE) mis en place par Ubifrance ; soit par l'organisation de missions commerciales ou l'accompagnement d'entreprises françaises dans les salons professionnels à l'étranger. Ces actions ont plus particulièrement ciblé en 2010 les villes de Moscou, Londres, Cologne, Shanghai et les pays du Golfe Persique. Le deuxième volet concerne un soutien financier et qualitatif du CODIFAB pour inviter des acheteurs étrangers à se rendre dans les salons professionnels en France. Au cours des salons du mois de janvier, près de 200 acheteurs ont été ainsi invités, pris en charge et accueillis en France.

CONTACT// [gem.ifa@mobilier.com](mailto:gem.ifa@mobilier.com)

## IPEA

**Institution de Promotion et d'Études de l'Ameublement**

### *Mieux connaître son environnement et ses clients.*

La publication de la XIV<sup>ème</sup> édition du "Meubloscope" et de "l'Indicateur mensuel de conjoncture en France", a rencontré le succès habituel auprès des professionnels de l'ameublement. Grâce à l'exploitation de l'enquête consommateurs Tremplin, des études sur la cuisine, la salle de bain, le séjour et sur la distribution de meuble dans la Région Île-de-France ont été menées à bien. Ces diverses opérations ont été soutenues financièrement par le CODIFAB.

CONTACT// [gazel@ipea.fr](mailto:gazel@ipea.fr)

## MEDIFA

**Manifestations et Études des Industries Françaises de l'Ameublement**

### *Informé et convaincre*

La refonte du nouveau site MobiCité.com en 2009 a été enrichie en 2010 de nouvelles rubriques dont une revue de presse quotidienne et un annuaire professionnel. Pour faire face à la concurrence pour le recrutement des jeunes talents, MEDIFA avec le soutien du CODIFAB, a renforcé le rapprochement écoles/entreprises en développant une

information efficace sur le secteur de l'ameublement. Cinq messages clés ont été déclinés : diversité des produits et matériaux, répartition géographique des entreprises, créativité et innovation du secteur, multiplicité des métiers et enfin large choix de formations.

CONTACT// [melet@mobilier.com](mailto:melet@mobilier.com)

## PLAB

**Pôle Lorrain Ameublement et Bois**

### *Favoriser la créativité et valoriser les métiers du meuble en région.*

En 2010, dans le cadre de ce pôle, 25 actions ont été mis en place en faveur du développement stratégique, de la valorisation de la filière ameublement, du développement commercial domestique et international et du marketing de nouveaux produits. 190 entreprises participantes ont bénéficié de ces actions. Les efforts ont porté cette année sur la création de produits, le nombre de certifications et la communication auprès des élèves de 3<sup>ème</sup> de l'académie de Nancy-Metz sur le thème : "44 métiers d'avenir".

CONTACT// [contact@plab.org](mailto:contact@plab.org)

## VIA

**Valorisation de l'Innovation dans l'Ameublement**

### *Communiquer et enseigner le gout de l'innovation*

2010 fut l'année du 30<sup>ème</sup> anniversaire du VIA. À cette occasion, une quarantaine de pièces de son fond de collection ont été présentées au Centre Pompidou, un hommage étant particulièrement rendu à Philippe Starck, Jean-Michel Wilmotte et à l'entreprise Ligne Roset partenaire du VIA depuis l'origine. Le VIA a coproduit avec le Centre Pompidou un "cycle critique du design" et accompagné ce programme d'une donation VIA au fonds de collection design du Musée National d'Art Moderne. VIA est aussi resté très actif pour rapprocher les créateurs et industriels. Aide à projet, opération "Carte Blanche", actions collectives pour la création, formation pour le management de la création sont autant d'actions menées par le VIA et soutenues par le CODIFAB. Le VIA a par ailleurs poursuivi ses actions en faveur de la promotion du design. Il a participé à plus de 28 salons et manifestations et assuré notamment la publication régulière de "La lettre de l'Innovation" en partenariat avec le FCBA.

CONTACT// [via@mobilier.com](mailto:via@mobilier.com)

# LE SECTEUR DU BOIS

Le CODIFAB finance ou cofinance avec les organismes professionnels de la filière bois des projets qui rentrent dans le cadre du programme pluriannuel de développement de ce secteur industriel. Ce programme s'organise autour de cinq axes :

- séduire le consommateur, rassurer le prescripteur ;
- développer et consolider les parts de marché ;
- optimiser et mutualiser les connaissances ;
- rendre les acteurs plus influents ;
- préparer l'après engouement.

Ce programme bois 2010 est le premier à rassembler les 4 secteurs de la filière bois, contributeurs à la taxe affectée : Structure, Menuiserie, Panneaux et Contreplaqués.

## FCBA

### Programmes d'actions techniques

Bénéficiant de l'affectation de 30 % de la Taxe Bois, le FCBA a notamment mis en œuvre avec les Professions du Bois, la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP), le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et France Bois Forêt, une étude avec pour objectif de circonscrire les obstacles réglementaires et normatifs à la prescription du bois dans la construction en France. En association avec la filière bois et plus particulièrement avec le FCBA, ce travail a abouti sur 8 principales actions ayant pour objectif d'apporter des réponses aussi bien techniques que réglementaires aux obstacles identifiés par la profession. Ces projets sont tout ou parti financés par le CODIFAB qui remplit pleinement, pour la première année, son rôle de financeur d'actions collectives pour la filière bois. Ces actions sont de plusieurs natures. Elles sont, soit du domaine des études (bilan environnemental...), soit du domaine de la R&D (résistance des parois écrans ou des bardages bois au feu, résistance sismique, amélioration de l'isolation thermique et parois perspirantes...), soit du domaine de la normalisation et de l'expertise auprès des acteurs institutionnels et professionnels (publication d'un catalogue bois construction et d'un guide de réhabilitation thermique des maisons individuelles). En juin 2010 un colloque intitulé "Bois construction 2010 : une réponse au Grenelle" s'est déroulé dans les locaux du FCBA. Ce colloque fut l'occasion de souligner la performance des solutions bois-construction comme réponse au Grenelle Environnement et particulièrement dans le domaine du sociétal (confort, santé, environnement, durabilité), de la fiabilité (innovation, sécurité, certification) et de l'économique (industrialisation, rationalisation et préfabrication).

### Campagnes de communication

Parmi les actions soutenues financièrement par le CODIFAB en faveur de la filière bois, il est à souligner un engagement important du Comité pour les opérations de communication. Un an après le discours d'Urmatt du Président de la République Nicolas Sarkozy, le CODIFAB a financé une conférence de presse afin de sensibiliser les pouvoirs publics sur les difficultés d'approvisionnement qui frappent leurs industries. Par ailleurs, le CODIFAB a participé jusqu'à 50 % au financement de deux campagnes publicitaires : A/ La première campagne est générique et porte sur le thème "construisons durable". Cette campagne publicitaire s'adresse aussi bien au grand public qu'aux prescripteurs. Autour du slogan : "Je dis oui au bois pour dire non au CO2 !" la campagne est déclinée en spots télévisés, en achat d'espace dans la presse, en brochures, l'ensemble renvoyant vers un site dédié : "bois.com". Programmée sur trois ans, de 2010 à 2012, cette campagne générique focalise l'attention, la première année, sur la maison puis sur l'intérieur de la maison la deuxième année et enfin sur tous les autres bâtiments en dehors de la maison en 2012. Les partenaires du CODIFAB dans cette campagne sont nos homologues finlandais (FFF) et suédois (Skogsindustrierna). B/ La deuxième campagne a été réalisée en 2010 avec les mêmes partenaires et le SNBL. Avec celle-ci, le CODIFAB a soutenu l'industrie du bois lamellé dans le secteur de l'immobilier d'entreprise.

## BILAN

### BILAN DU CODIFAB 2010 ET RAPPEL DE L'EXERCICE 2009

ACTIF Montants nets en euros	2009	2010
Immobilisations corporelles	11 729	12 472
Créances	1 824 948	2 481 122
Disponibilités et valeurs mobilières de placements	5 454 510	7 409 480
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 291 189</b>	<b>9 903 076</b>

PASSIF Montants nets en euros	2009	2010
Capitaux propres	3 499 874	3 909 548
Résultat de l'exercice	409 674	1 855 539
Dettes	3 381 641	4 137 988
Total général	7 291 189	9 903 076

## BUDGET 2010

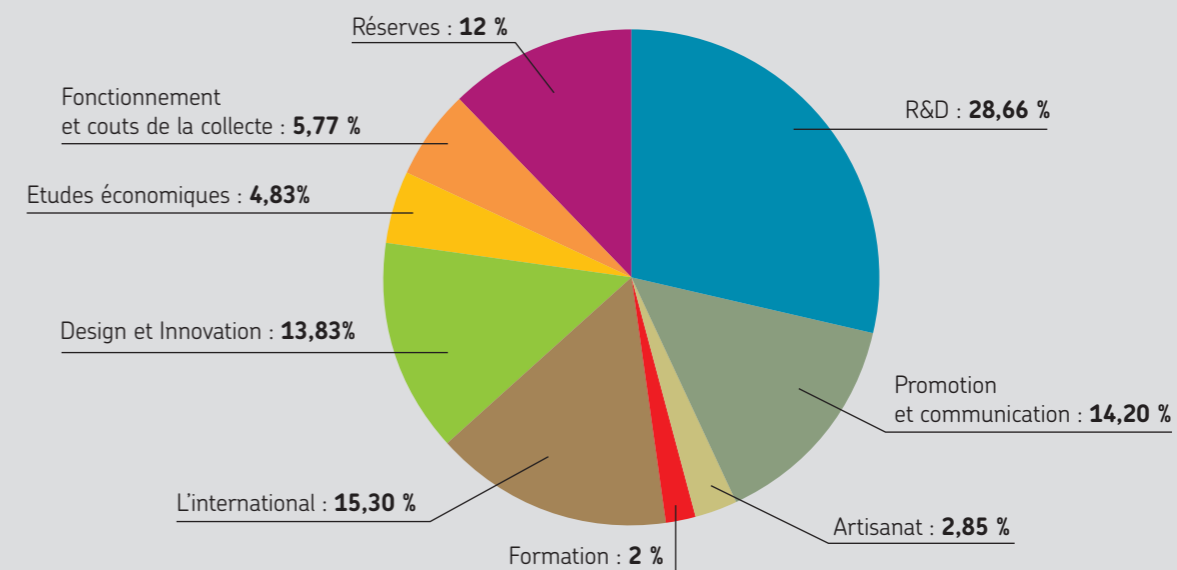
15,25 millions d'euros collecté auprès de 25 000 cotisants. Le montant total des projets financés s'élève à 13,4 millions d'euros dont 7,3 millions d'euros pour l'ameublement et 1 millions d'euros pour les industries du bois. De plus, 4 millions d'euros ont été affectés aux Centres techniques (CETIM et FCBA) et 880 000 euros pour le fonctionnement et la collecte.

## CHIFFRES

### COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS

PRODUITS ET CHARGES Montants nets en euros	2009	2010
Produits	13 189 395	15 502 810
Charges d'exploitation	13 085 104	13 829 520
Résultat d'exploitation	104 290	1 673 289
Produits financiers	34 575	22 210
Produits exceptionnels	1 281 218	229 210
Charges exceptionnelles	1 010 411	69 170
<b>Total des produits</b>	<b>14 505 189</b>	<b>15 754 231</b>
<b>Total des charges</b>	<b>14 095 515</b>	<b>13 898 691</b>
<b>Bénéfices</b>	<b>409 674</b>	<b>1 855 539</b>

### VENTILATION DES FINANCEMENTS DU CODIFAB



# CODIFAB

comité professionnel de développement  
des industries françaises de l'ameublement et du bois

28, avenue Daumesnil - 75012 Paris  
Tél. : 01 44 68 18 08 - Fax : 01 44 74 37 80  
e-mail : [information@codifab.fr](mailto:information@codifab.fr) - [www.codifab.fr](http://www.codifab.fr)